

## Procès-verbal de la 20<sup>e</sup> Assemblée générale

---

du samedi 6 mai 2023, à 9 h 30 au Kirchliches Zentrum Bürenpark, paroisse de Heiliggeist, Berne.

**Membres du comité présents :** Esther Richard (présidente), Beatrice Amrhein, Pascal Flotron, Christian Meier, Markus Rusch, Richard Volz, Christoph Wagner.

**Membres du comité excusés :** Patricia Lehmann, Elvira Weber.

**Vérificateurs des comptes présents :** Hanspeter Stübi.

**Délégués et hôtes présents:** selon la liste des présences, 69 délégués / paroisses avec droit de vote sont présents. S'ajoutent 12 hôtes et 4 personnes occupant des fonctions spéciales.

Parmi les hôtes invités, les personnes suivantes nous honorent de leur présence :

- Mme Marie-Louise Beyeler, présidente du Conseil de l'Église nationale catholique romaine,
- Mme la pasteure Judith Pörksen, présidente du Conseil synodal, et M. Kurt Hofer, chef du secteur Paroisses et formation de l'Église réformée du canton de Berne,
- M. le pasteur Christoph Schuler, président de la commission catholique chrétienne,
- M. Thomas Hochstrasser, président de l'arrondissement Berne-Mittelland Sud,
- M. Urs Hallauer, président de l'Association bernoise des administrateurs de paroisse,
- M. Fridolin Marti, ancien président et membre d'honneur de l'Association des paroisses,
- M. Hansruedi Spichiger, ancien président de l'Association des paroisses,
- M. Hans-Peter Grossniklaus, Mme Heidi Haas, M. Jürg Schönholzer et Mme Annemarie Schürch, anciens membres du comité.

et dans une fonction spéciale :

- Mme Erika Hunziker, conseillère de paroisse, en qualité de représentante de la paroisse hôte, la paroisse réformée Berne-Heiliggeist / paroisse générale de Berne,
- M. Hanspeter Stübi, vérificateur des comptes de l'Association des paroisses,
- M. Max Perrenoud, interprète pour le français,
- Mme Ursula Urech-Lengacher, secrétaire de l'Association des paroisses.

Les organisations et les personnes suivantes se sont excusées :

- Mme Evi Allemann, conseillère d'État,
- M. David Leutwyler, délégué aux affaires ecclésiastiques et religieuses du canton de Berne,
- Mme Renate Grunder, conseillère synodale de l'Église nationale réf. év., cheffe du Secteur Paroisses et formation,
- M. Michel Conus, président du Parlement de l'Église nationale catholique romaine,
- Mme Regula Furrer, secrétaire générale de l'Église nationale catholique romaine,
- Mme Anna Barbara Zutter Baumer, présidente de la paroisse réf. de Berne-Heiliggeist,
- M. Marc Sahli, secrétaire du petit conseil œcuménique de la paroisse générale réf. de Berne,
- M. Daniel Bichsel, président de l'Association des communes bernoises,
- Mme Therese Rufer-Wüthrich, présidente de l'Association bernoise des communes et corporations bourgeoises,

- M. Kurt Gyger, président de l'Association Cadres des communes bernoises, et Mme Monika Gerber, responsable du secrétariat de l'association,
- Mme la pasteure Kathrin Brodbeck, président de la Société pastorale,
- M. Markus Stoll, vérificateur des comptes de l'Association des paroisses,
- MM. Stephan Marti, Marcus Andreas Sartorius et Franz Wyss, anciens membres du comité.

Les paroisses suivantes sont représentées par des délégués (selon liste des présences) :

- Paroisses catholiques chrétiennes :  
Berne, Thoune.
- Paroisses catholiques romaines :  
Bienne et environs, Bremgarten Heiligkreuz, Konolfingen, Langenthal, Malleay-Bévilard, Münsingen, Saint Imier, Utzenstorf.
- Paroisses réformées :  
Affoltern i.E., Bargaen, Belp-Belpberg-Toffen, Berne Heiliggeist, Berne Paulus, Berne Paroisse française, Bleienbach, Corgémont-Cortébert, Diemtigen, Ferenbalm, Frutigen, Gottstatt, Grafenried-Limpach, Gstaad, Hasle b. Burgdorf, Haute-Birse, Heimiswil, Herzogenbuchsee, Hilterfingen, Kallnach-Niederried, Kandergrund-Kandersteg, Kappelen-Werdt, Kirchdorf, Kirchlindach, Konolfingen, Langenthal, Lengnau, Lützelflüh, Meikirch, Meiringen-Hasliberg-Schattenhalb, Mühleberg, Münsingen, Oberbipp, Oberburg, Oberdiessbach, Oberwil i.S., Ostermundigen, Pieterlen, Röthenbach, Saanen-Gsteig, St.-Imier, Seeberg, Sonvilier, Spiez, Steffisburg, Sumiswald, Thoune Gesamtkirchgemeinde, Thurnen, Trachselwald, Trub, Trubschachen, Utzenstorf, Walkringen, Walperswil-Bühl, Wichtrach, Wimmis, Wynigen, Zollikofen.

Les paroisses suivantes se sont excusées :

- Paroisses catholiques romaines :  
Ostermundigen Guthirt.
- Paroisses réformées évangéliques :  
Arch-Leuzigen, Berne Bümpliz, Berne Matthäus, Berne Petrus, Bienne Gesamtkirchgemeinde, Biglen, Blumenstein, Buchholterberg, Burgdorf, Bürglen, Diessbach, Eggwil, Eriswil, Erlach-Tschugg, Frauenkappelen, Heimberg, Huttwil, Köniz, Krauchthal, Langnau i.E., Laupen, Leissigen-Därligen, Münsingen, Nidau, Rüti b. Büren, Schlosswil-Oberhünigen, Schüpfen, Schwarzenburg, Signau, St. Stephan, Sutz-Lattrigen, Thun Strättligen, Ursenbach, Vechigen, Wangen an der Aare, Worb, Zimmerwald.

## 1. Bienvenue

La présidente, Esther Richard, est heureuse de souhaiter la bienvenue à toutes les personnes présentes à cette assemblée marquant le 20<sup>e</sup> anniversaire de l'Association des paroisses du canton de Berne. Elle attire ensuite l'attention sur la table ronde qui aura lieu après la partie statutaire de l'assemblée. Après deux années de pandémie, elle est heureuse de revoir autant de personnes en chair et en os.

Elle adresse un grand merci à la paroisse de Berne-Heiliggeist qui accueille l'assemblée et remet le microphone à la conseillère paroissiale Erika Hunziker. Mme Hunziker représente la présidente, Anna Barbara Zutter Baumer, qui est empêchée aujourd'hui.

Elle souhaite la bienvenue à toutes et à tous, au nom de la paroisse de Berne-Heiliggeist. Cette paroisse très active mène actuellement des négociations avec la Friedenskirche (église de la paix) en vue d'une fusion. Au nom de Rudolf Beyeler, président de la paroisse générale réf. de Berne, Erika Hunziker a le plaisir d'inviter tous les participants à l'apéritif qui aura lieu à l'issue de la réunion. Elle félicite l'association pour son anniversaire et souligne

l'importance du travail qu'elle fournit au service des paroisses. Elle souhaite une agréable assemblée générale à toutes les personnes présentes.

La présidente remercie Mme Hunziker pour ses paroles de bienvenue et pour la généreuse invitation à l'apéritif. Elle rappelle que la tâche de l'association consiste à rendre des services aux paroisses et à donner des impulsions pour l'avenir en restant au fait des nouvelles tendances. Les crises sont devenues un état permanent, et ce dans un contexte où les ressources ne cessent de diminuer. À l'occasion du Politforum à Thoun, des informations ont été fournies à ce sujet et des débats menés sur la question. Quelles sont les répercussions des crises pour les paroisses ? Quelles sont les tâches primordiales qui doivent également être remplies en cas de crise ? Les réponses à ces questions sont claires pour les communes politiques. Mais qu'en est-il des paroisses ? Quelles sont leurs prestations réellement vitales, qu'elles sont seules à fournir et qui devraient être garanties en tout temps ? Il faut répondre à des questions telles que : Que faire en cas de diminution de l'effectif des membres, de pénurie de collaboratrices et collaborateurs professionnels et de volontaires ? La présidente souligne que l'une des préoccupations centrales du comité est de soutenir les paroisses en rapport avec les défis de l'avenir.

Suite à ces paroles introductives, la présidente déclare ouverte l'Assemblée générale 2023. Elle commence par saluer personnellement tous les hôtes selon la liste des invités et renvoie au procès-verbal pour les personnes qui se sont excusées.

La présidente constate que l'invitation a été envoyée par écrit, accompagnée de l'ordre du jour et des documents pour le point 5 de l'ordre du jour, envoi fait dans les délais prévus par les dispositions statutaires. Les documents de séance relatifs à tous les points de l'ordre du jour ont été mis à disposition, en français et en allemand, sur le site Web de l'association en date du 22 mars 2023.

Elle indique qu'aucune proposition écrite n'a été déposée pour l'assemblée de ce jour. Il n'y a par conséquent aucune affaire à traiter au point 10 de l'ordre du jour.

1. Bienvenue
2. Procès-verbal de la 19<sup>e</sup> Assemblée générale du samedi 7 mai 2022
3. Rapport annuel 2022
4. Comptes annuels 2022
  - 4.1 Présentation des comptes annuels
  - 4.2 Rapport des vérificateurs des comptes
  - 4.3 Décision
  - 4.4 Décharge du Comité
5. Adaptation de la cotisation de membre à partir de 2024
  - 5.1 Décision
6. Budget 2024
  - 6.1 Décision
7. Élections
  - 7.1 Réélection de la présidente
  - 7.2 Réélection du Comité
  - 7.3 Réélection du vérificateur des comptes Hanspeter Stübi
8. Hommages
  - 8.1 Nomination de Hansruedi Spichiger comme membre d'honneur
9. Informations
  - concernant l'attribution des postes pastoraux 2026
  - concernant la disposition modifiant les valeurs des logements de service
  - l'offre de formations continues 2023/2024
  - diverses

- 10. Propositions formulées par des membres
- 11. Divers

Aucune proposition de modification de l'ordre du jour n'est formulée.

Étant donné qu'il y aura des votes et des élections, il faudra éventuellement des scrutateurs. Richard Volz propose les personnes suivantes : M. Peter Rytz de la paroisse réf. de Ferenbalm et M. Philippe Groux, de la paroisse catholique romaine de Langenthal. Cette proposition ne soulève pas d'opposition. Les deux scrutateurs sont élus à l'unanimité.

## **2. Procès-verbal de la 19<sup>e</sup> Assemblée générale du 7 mai 2022**

Personne ne demande à prendre la parole concernant le procès-verbal, qui est approuvé à l'unanimité. La présidente déclare que le procès-verbal est approuvé et remercie son rédacteur, Richard Volz, pour ce gros travail.

## **3. Rapport annuel 2022**

La présidente rappelle que le rapport annuel a été publié sur le site Web.

Le vice-président, Markus Rusch, reprend la direction des débats pour l'approbation du rapport annuel. Il donne la parole à l'assemblée afin que des questions puissent être posées.

Aucune question n'est posée.

Le rapport annuel 2022 est approuvé à l'unanimité. Le grand travail fourni par la présidente est honoré par une salve d'applaudissements.

La présidente remercie l'assemblée pour la confiance témoignée à tous les membres du comité. Elle tient à préciser que le comité entretient des contacts avec les associations professionnelles des trois Églises nationales, même si ce sont en majorité des associations réformées qui sont mentionnées au chapitre 6 du rapport annuel.

## **4. Comptes annuels 2022**

### 4.1 Présentation des comptes annuels

Christian Meier, responsable du secteur des finances, rappelle que les comptes étaient accessibles à tous sur le site Web de l'ADP. Les comptes 2022 bouclent sur un excédent de recettes de 379 fr. 45.

Personne ne demande à prendre la parole.

### 4.2 Rapport des vérificateurs des comptes

Les vérificateurs des comptes, MM. Hanspeter Stübi et Markus Stoll, ont contrôlé les comptes annuels 2022.

Hanspeter Stübi informe l'assemblée au nom des vérificateurs et constate : les comptes sont correctement documentés. Ils correspondent à 100 % aux justificatifs et aux décomptes du compte postal. La fortune se monte à CHF 53 922,31. M. Stübi recommande à l'assemblée d'approuver les comptes annuels 2022 et de donner décharge au comité.

Personne ne demande à prendre la parole.

### 4.3 Décision

Les comptes annuels 2022, avec des dépenses de CHF 36 124,35, des recettes de CHF 36 503,80 et un excédent de recettes de CHF 379,45, sont approuvés à l'unanimité sans autre discussion.

#### 4.4 Décharge du comité

Décharge est donnée au comité, à l'unanimité également.

Esther Richard remercie le responsable du secteur des finances, Christina Meier, la secrétaire de l'association, Ursula Urech-Lengacher, ainsi que les deux vérificateurs, Hanspeter Stübi et Markus Stoll, pour leur travail soigneux et précis.

### 5. **Adaptation de la cotisation de membre à partir de 2024**

La présidente relève que les moyens financiers étaient suffisants jusqu'ici, mais que l'Association des paroisses doit escompter de nouveaux défis à l'avenir.

Christian Meier explique les motifs de l'adaptation de la cotisation de membre. Le comité avait annoncé dès l'Assemblée générale de 2022 qu'il prévoyait d'adapter cette cotisation. La professionnalisation partielle du secrétariat de l'association et l'extension des prestations engendrent une augmentation des coûts.

Le comité soumet deux propositions au débat. La variante A prévoit une cotisation progressive en fonction de la taille de la paroisse, allant de CHF 150.– à CHF 300.– au maximum. La variante B prévoit une cotisation identique pour toutes les paroisses, qui passe toutefois de CHF 150.– à CHF 200.–. Dans les conditions actuelles, la variante A permettrait d'augmenter les recettes de CHF 8800 par an, la variante B de CHF 11 500.

Le comité recommande la variante A à l'assemblée.

Aucune question n'est posée concernant la proposition du comité.

#### 5.1 Décision

Les résultats du vote sont les suivants : 60 voix pour la variante A et 5 voix pour la variante B, avec 4 abstentions.

Au vote final, l'augmentation de la cotisation de membre selon la variante A est approuvée à l'unanimité.

Christian Meier remercie les délégués pour leur confiance et dit qu'il perçoit cette décision comme un mandat confié à l'association afin qu'elle continue de s'engager activement pour le bien de ses membres en fonction de l'actualité. Il précise que les fonds nécessaires seront désormais à disposition également pour des groupes de travail ou de nouveaux projets en cas de besoin.

### 6. **Budget 2024**

Christian Meier présente le budget 2024. Avec des recettes de CHF 45 100 et des dépenses de CHF 41 700, on escompte un excédent de recettes de CHF 3400.

Personne ne demande à prendre la parole.

#### 6.1 Décision

Le budget 2024 est approuvé à l'unanimité.

Esther Richard constate que la cotisation de membre et le budget 2024 sont approuvés. Elle remercie les délégué-e-s pour leur confiance.

### 7. **Élections**

En vertu des art 10 et 12, al. 2, des statuts, tous les membres du comité et le vérificateur des comptes Hanspeter Stübi doivent être réélus pour le mandat 2023 à 2025.

#### 7.1 Réélection de la présidente

Le vice-président, Markus Rusch, reprend la direction des débats pour la réélection de la présidente. Personne ne demande à prendre la parole.

Esther Richard est réélue à la présidence par une salve d'applaudissements. Markus Rusch la remercie de se mettre encore une fois à disposition pour endosser cette fonction exigeante, et se réjouit de poursuivre la collaboration avec elle.

#### 7.2 Réélection du Comité

Se présentent pour une réélection :

Mme Beatrice Amrhein, Berne,  
M. Pascal Flotron, Malleray,  
Mme Patricia Lehmann, Rüti b. Büren,  
M. Christian Meier, Toffen,  
M. Markus Rusch, Uetendorf,  
M. Richard Volz, Worb,  
M. Christoph Wagner, Boll,  
Mme Elvira Weber, Belp.

Le comité est réélu en bloc et à l'unanimité, par de forts applaudissements.

#### 7.3 Réélection du vérificateur des comptes Hanspeter Stübi

Hanspeter Stübi se met à disposition pour un mandat supplémentaire.

Esther Richard constate le résultat unanime avec grande satisfaction et donc la réélection de Hanspeter Stübi, qu'elle remercie chaleureusement.

### **8. Hommages**

#### 8.1 Nomination de Hansruedi Spichiger comme membre d'honneur

Le vice-président, Markus Rusch, motive la proposition du comité : Lors de l'Assemblée générale 2013, Hansruedi Spichiger, ancien responsable du Bureau des affaires ecclésiastiques, s'est dit disposé à devenir membre du comité. Avec ses vastes connaissances, son vaste réseau et ses relations avec les autorités étatiques et ecclésiastiques, il est devenu un important soutien au sein de cet organe. En 2015, il a succédé à Fridolin Marti à la présidence.

Markus Rusch relève que dans notre monde marqué par le matérialisme les hommages sont importants surtout lorsqu'ils sont en lien avec des prestations financières. Les prestations relevant des systèmes de milice, qui restent un pilier de notre société, n'occupent guère le devant de la scène. Hansruedi Spichiger a vécu l'esprit de milice de façon exemplaire. Il a fait son service en tant qu'aumônier de l'armée, il a œuvré dans le domaine des costumes folkloriques et il s'est surtout engagé sans relâche pour les affaires ecclésiastiques. Il a accompli toutes ces tâches sans toucher de quelconques bonus. Pour notre association, il fut une véritable aubaine.

S'adressant à Hansruedi Spichiger, Markus Rusch souligne à quel point ses connaissances et son engagement ont été précieux, et aussi l'importance de ses longues années d'expérience, surtout pour l'élaboration de la nouvelle loi sur les Églises nationales et d'une manière générale pour toutes les questions ayant trait à l'Église et à l'État. Et d'ajouter que son talent de négociateur et sa détermination ont été des atouts majeurs également. Il a dirigé l'association avec succès pendant six ans et a rendu, de l'avis unanime du comité, des services exceptionnels à l'association.

C'est pourquoi tous les membres du comité proposent de conférer à Hansruedi Spichiger le statut de membre d'honneur.

Les délégués approuvent la proposition du comité à l'unanimité et marquent la nomination de Hansruedi Spichiger comme membre d'honneur par une salve d'applaudissements.

Hansruedi Spichiger remercie l'assemblée pour cette nomination. Il relève que le comité dans son ensemble est important lorsqu'il s'agit de défendre les intérêts des paroisses. Mais ce sont les paroisses elles-mêmes qui veillent à ce que l'Église reste présente. Il adresse sa gratitude à toutes les personnes dans les paroisses qui s'engagent pour ce faire.

## 9. Informations

### 9.1 Informations concernant l'attribution des postes pastoraux 2026

Markus Rusch informe au sujet du travail du comité. Ce dernier, à l'instar de la Société pastorale réformée et du Conseil synodal réformé, a été invité en septembre 2022 à prendre position, au nom des paroisses, au sujet du projet d'ordonnance sur l'attribution des postes pastoraux rémunérés par l'Église nationale réformée évangélique du canton de Berne (OAP). Markus Rusch a présidé le groupe de travail, composé de représentants de paroisses choisies dans l'ensemble du canton ainsi que d'un délégué de l'Association bernoise des administrateurs de paroisse. Il résume les résultats.

Initialement, l'Église nationale n'avait pas prévu que les paroisses puissent prendre position. Au début de 2023, l'accès au projet d'ordonnance a été ouvert, notamment à la demande de l'association. Plusieurs paroisses et quelques communes ont saisi l'occasion pour déposer une prise de position. Ces avis ont été transmis au Conseil synodal avec la prise de position de l'ADP.

Les points-clés de cette dernière sont les suivants :

- Nous regrettons le manque d'informations au début du processus et le fait que les paroisses ont été tardivement intégrées dans la consultation.
- Le processus qui doit finalement permettre de définir le nombre de postes pastoraux est jugé « complexe et très peu transparent ».
- La pondération des différents critères doit impérativement être revue.
- La décision définitive sur l'OAP ne devrait être prise qu'une fois que le Grand Conseil aura fixé définitivement le montant des financements.

Cette consultation a constitué le dossier le plus important pour le comité au cours des derniers mois. Ce processus a souligné la responsabilité de l'association et la portée de son action. Les paroisses ont besoin d'une voix commune, d'un interlocuteur commun face aux Églises nationales et aux organisations partenaires. En ces temps de sécularisation croissante, il est important de s'engager avec fermeté pour les intérêts, les préoccupations et les besoins des paroisses.

Marie-Louise Beyeler informe l'assemblée concernant la démarche de l'Église catholique romaine. Un groupe de travail est à l'œuvre depuis janvier. La difficulté réside en particulier dans le fait qu'on ignore combien de moyens du 2<sup>e</sup> vaisseau seront disponibles. Il n'a pas encore été arrêté selon quelle procédure les postes seront attribués. Il y aura des difficultés surtout s'il y a moins de moyens à disposition. Une proposition du groupe de travail doit être soumise début juin pour consultation au Parlement de l'Église nationale.

Au nom des Églises réformées Berne-Jura-Soleure, Judith Pörksen Roder remercie l'association des paroisses d'avoir organisé la procédure de consultation. Elle souhaite faire trois déclarations à ce sujet :

1. Le Conseil synodal prend note du vœu d'une information plus complète. Il en fera état lors du Synode qui aura lieu ce mois et réfléchira à la manière de satisfaire à ce vœu.

2. Le Conseil synodal a adapté le calendrier de manière que la décision concernant la contribution cantonale puisse être prise en compte. D'ici là, l'ordonnance sur les ministères spéciaux devrait être prête également. Elle devrait entrer en vigueur avec l'ordonnance sur l'attribution des postes pastoraux.
3. Dans les paroisses réformées, il y a une crainte que les petites seront désavantagées par rapport aux grandes. Il y a ostensiblement des chiffres erronés qui circulent à ce propos. Ce qui est vrai : dans le projet, les petites paroisses seront moins fortement avantagées qu'elles ne le sont actuellement.

Judith Pörksen Roder souligne que le Conseil synodal examine soigneusement toutes les prises de position et vise à trouver la meilleure solution possible pour toutes les paroisses.

Christoph Schuler remercie la présidente et le comité pour leur engagement au nom de l'Église catholique chrétienne. S'agissant des postes d'ecclésiastiques, l'avis « plus ils sont nombreux, mieux c'est » est largement répandu dans les paroisses. En vertu de l'art. 19 de la constitution cantonale de l'Église nationale catholique-chrétienne du Canton de Berne, le nombre de membres et les tâches à remplir sont déterminants. Pour ce qui est de l'Église catholique chrétienne, le Conseil de l'Église nationale est complété de deux membres des paroisses et de 5 pasteur-e-s pour l'attribution aux paroisses. Cet organe entre en action dès que le nombre de postes ecclésiastiques est connu.

#### 9.2 Informations concernant la disposition visant à modifier les valeurs des logements de service

Pascal Flotron informe l'assemblée au sujet d'une modification que l'Église réformée apporte à la valeur des logements de service. Ce changement concerne le règlement du personnel et l'ordonnance du personnel pour le corps pastoral. Il n'y va pas du montant de la valeur des logements de service, mais de la procédure pour la fixer. Désormais, la compétence relève exclusivement du canton. Les modifications sont communiquées aux locataires et à la paroisse concernée par le service du personnel. En cas de désaccord, le service émet une décision susceptible de recours. Des problèmes pourraient survenir à l'avenir en relation avec le revenu imposable. En effet, si la différence entre la valeur du logement de service et sa valeur marchande est considérée comme une partie du revenu imposable, il est possible que cela devienne une raison pour le pasteur / la pasteure de refuser le logement de service.

#### 9.3 Offre de formations continues 2023 / 2024

Beatrice Amrhein informe au sujet des cours pour les secrétariats de paroisse, organisés en coopération avec le secrétariat du Bildungszentrum für Wirtschaft und Dienstleistung (bwd). Ces cours sont très demandés et ont déjà été organisés à plusieurs reprises. La prochaine formation pour les collaboratrices et collaborateurs des secrétariats de paroisse (en allemand) commencera le 30 avril 2024.

Un nouveau cours sur la budgétisation et la planification financière est proposé aux membres des autorités et aux employés des administrations et des secrétariats.

Le cours sur la protection des données dans les paroisses fait toujours partie de l'offre.

Pour des informations plus détaillées (en allemand), rendez-vous sur le site Web :

<https://bwdbern.ch/wb/gemeinden/kurse/>

#### 9.4 Autres informations

Sur le site des Églises réformées Berne-Jura-Soleure, on peut trouver de l'aide dans la recherche de conseillers / conseillères de paroisse (en allemand).

<https://www.refbejuso.ch/inhalte/kirchgemeindebehoerden/gewinnung-neuer-ratsmitglieder>



## 10. Propositions formulées par des membres

Aucune proposition n'a été déposée.

## 11. Divers

Judith Pörksen Roder félicite l'Association des paroisses pour son 20<sup>e</sup> anniversaire au nom des trois Églises nationales, qui toutes apprécient la collaboration avec l'ADP.

Nous vivons des temps difficiles pour les Églises. Faire bloc est donc d'autant plus important, ce qui fait de l'Association des paroisses un appui et un partenaire primordial. Les paroisses sont les piliers grâce auxquels les Églises peuvent fournir leurs prestations, aussi en tant qu'Églises multitudinistes. Judith Pörksen Roder donne sa bénédiction au comité en citant le livre d'Isaïe (41:10).

Les responsables des trois Églises sont conscients que les membres du comité fournissent beaucoup de travail bénévole, ce pour quoi ils les remercient vivement. Judith Pörksen Roder remet un bouquet de fleurs à la présidente et à ses deux prédécesseurs à l'occasion de cet anniversaire ainsi qu'un bocal de miel provenant des ruches du sacristain de Münster. Esther Richard remercie Judith Pörksen Roder, présidente du Conseil synodal, Marie Louise Beyeler, présidente du Conseil de l'Église nationale catholique romaine, et Christoph Schuller, président du Conseil de l'Église nationale catholique chrétienne, pour la bonne collaboration et pour la reconnaissance des trois Églises nationales.

Elle souligne à quel point il est important, maintenant plus que jamais, d'entretenir de bons contacts avec les membres du Grand Conseil afin de leur faire prendre conscience des prestations que fournit l'Église.

Par ces paroles, la présidente clôture la partie statutaire de l'Assemblée générale et remercie toutes les personnes de la paroisse de Berne-Heiliggeist qui, par leur soutien, ont permis le déroulement de cet événement. Elle tient à préciser que l'apéritif est préparé avec beaucoup d'amour par un couple syrien.

Elle remercie l'interprète, Max Perrenoud, l'équipe administrative de l'association, la secrétaire de l'association, Ursula Urech-Lengacher, et le responsable du site internet, Roman Koch, pour leur participation à la préparation et au bon déroulement de cette assemblée. Enfin, elle remercie toutes les personnes présentes et toutes les paroisses pour la confiance qu'ils témoignent à l'association, et leur souhaite beaucoup de force dans l'accomplissement de leurs tâches.

Worb, le 16 août 2023

La présidente

Le secrétaire

Esther Richard

Richard Volz